

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-95

sur le développement durable : rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable

Après en avoir délibéré,

Diffusée le :

DECIDE, à l'unanimité,

- de prendre acte de la présentation du « *Rapport sur la situation de la Région Basse-Normandie en matière de développement durable / Etat d'avancement de l'Agenda 21 régional – 2010-2011* » ;
- d'approuver les propositions d'amélioration à apporter à l'Agenda 21 régional tel que suggérées en conclusion du rapport joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-96

sur le vote de la Décision Modificative n° 3 pour l'exercice 2011

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Philippe AUGIER ayant donné pouvoir à Anne-Marie COUSIN,
Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Vu le Budget Primitif pour l'exercice 2011 voté le 16 décembre 2010,

Vu le Budget Supplémentaire (DM1) pour l'exercice 2011 voté le 23 juin 2011,

Diffusée le :

2011, Vu le Budget Supplémentaire (DM2) pour l'exercice 2011 voté le 20 octobre

Après en avoir délibéré,

- **ADOPTÉ**, à l'unanimité,

- la Décision Modificative n° 3 du Budget de la Région pour l'exercice 2011 ;

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-97

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **ADOpte**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

➡ le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012, par chapitre, et pour un montant global de 748 119 251 € dont 313 207 936 € en section d'investissement et 434 911 315 € en section de fonctionnement ;

• **CONFIRME** la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou l'individualisation des crédits ;

• **AUTORISE** le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-98

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : vote des autorisations de programme et des autorisations d'engagement

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter, au titre du Budget Primitif 2012, un montant global d'autorisations de programme (AP) de 196 454 206,31 € et un montant global d'autorisations d'engagement (AE) de 320 283 015,20 €, conformément aux deux tableaux joints en annexes A et B ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-99

sur les recettes fiscales du budget primitif 2012 : fiscalité indirecte

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- de voter pour 2012, le tarif de la taxe sur les cartes grises à 35 €/CV ;

- de reconduire pour 2012 :

- l'exonération à hauteur de 100 % de la taxe sur les cartes grises des véhicules fonctionnant au moyen de l'énergie électrique, du gaz naturel(GNV), du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du superéthanol E85,

- le tarif de la taxe sur les permis de conduire à 0 € ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-100

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : frais divers de gestion

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter sur l'AP de type APMO « Acquisition d'œuvre d'art » de 5 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 903, un montant équivalent au titre du dossier 12ZIART« acquisition d'œuvre d'art », le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-101

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : affaires juridiques

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE de type AEMO @ZJUD « Frais de fonctionnement divers sur AE » de 60 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 930, au titre du dossier 12ZJSTENO « Divers juridique sur AE », un montant équivalent,

- sur l'AE de type AEMO « Assurance services généraux » de 733 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 930, les montants suivants :

- . 195 000 € au titre du dossier 12ZJASAUTO « Assurance flotte automobile »,
- . 300 000 € au titre du dossier 12ZJASCRBN « Assurances agents CRBN »,
- . 238 000 € au titre du dossier 12ZJCOPY « Frais de reprographie »,

- sur l'AE de type AEMO « Assurance 932 sur AE » de 700 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 932, au titre du dossier 12ZJASTOS « Assurance agents TOS sur AE », un montant équivalent ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-102

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : patrimoine et logistique

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

☐ **Investissement**

- sur l'AP de type APMO @ZPAMOGÉ « Fonctionnement des moyens généraux » de 685 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 900, un dossier d'un montant équivalent,

- sur l'AP de type APMO @ZPESITC « Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction » de 10 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 902, au titre du dossier « ESITC », un montant équivalent,

- sur l'AP de type APMO @ZPATRIX « Patrimoine immobilier de la Région » de 110 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 903, au titre du dossier « Associations culturelles », un montant équivalent,

- sur l'AP de type APMO @ZPIPCHEVA « Travaux IPC » de 40 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 909, au titre du dossier « Institut de Pathologie du Cheval », un montant équivalent,

☐ **Fonctionnement**

- sur l'AE de type AEMO @ZP930 « Fonctionnement des services du CRBN » de 2 768 623 € votée pour 2012, sur le chapitre 930, au titre du dossier « Fonctionnement moyens généraux », un montant équivalent,

- sur l'AE de type AEMO @ZP932 « Fonctionnement au titre de l'Education » de 820 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 932, au titre du dossier « Fonctionnement enseignement », un montant équivalent,

- sur l'AE de type AEMO @ZP933 « Fonctionnement au titre de la Culture » de 273 400 € votée pour 2012, sur le chapitre 933, au titre du dossier « Fonctionnement culture », un montant équivalent,

Diffusée le :

- sur l'AE de type AEMO @ZP939 « Fonctionnement au titre de l'action économique » de 17 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 939, au titre du dossier « Fonctionnement action économique », un montant équivalent ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-103

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : système d'information

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AE de type AEMO « Informatique des Services Généraux » de 1 256 500 € votée pour 2012 sur le chapitre 930, au titre du dossier « informatisation des services », un montant équivalent,

- sur l'AE de type AEMO « Informatique Culture, Sport et Loisirs » de 5 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 933, au titre du dossier « Informatisation des services », un montant équivalent,

- sur l'AP de type APMO « Informatique des Services Généraux » de 1 580 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 900, au titre du dossier « Informatisation des services », un montant équivalent,

- sur l'AP de type APMO « Informatique Culture, Sport et Loisirs » de 5 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 903, au titre du dossier « Informatisation des services » ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-104

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : dépenses de personnel

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

□ EFFECTIF PERMANENT DU PERSONNEL DE LA REGION :

• de créer pour la Direction de l'Innovation, de la Recherche, de l'Economie et du Tourisme, pour compléter l'équipe en charge de l'économie sociale et solidaire, un poste de chargé de mission correspondant au grade d'attaché territorial ;

• de procéder, pour ajuster les qualifications aux besoins de l'institution, aux transformations suivantes :

- 20 postes d'agents de maîtrise en 20 postes de techniciens territoriaux,
- 2 postes d'attachés principaux en 2 postes de directeurs,
- 8 postes d'attachés en 8 postes d'attachés principaux,
- 3 postes de rédacteurs chefs en 3 postes d'attachés,
- 2 postes de rédacteurs principaux en 2 postes de rédacteurs chefs,
- 1 poste de rédacteur en 1 poste d'attaché,
- 2 postes de rédacteurs en 2 postes de rédacteurs principaux,
- 1 poste de rédacteur en 1 poste de rédacteur chef,
- 11 postes d'adjoints administratifs 2^{ème} classe en 11 postes d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe,
- 2 postes d'ingénieurs en 2 postes d'ingénieurs principaux,
- 1 ingénieur principal en 1 poste d'ingénieur en chef de classe normale,
- 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe en 3 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe,
- 1 poste de conseiller APS en 1 poste d'attaché principal,
- 5 postes d'adjoints techniques de 1^{ère} classe en 5 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe,
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe en 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe,
- 2 postes de médecin à temps non complet en 1 poste de médecin à temps complet,
- 1 poste d'ingénieur en chef de classe normale en 1 poste d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle,
- 1 poste de catégorie B pour le groupe d'élus « Radical de gauche » en 1 poste de catégorie A,
- 1 poste de catégorie A à mi-temps pour le groupe d'élus « UMP » en 1 poste à temps complet.

Diffusée le :

Parmi les postes de catégorie A, à défaut de candidatures statutaires satisfaisantes, ceux-ci pourront être pourvus par un cadre A contractuel recruté en application de l'article 3, alinéa 5 de la loi du 26 janvier 1984. Ces cadres seront rémunérés selon leur niveau de diplôme et leur expérience professionnelle par référence aux grilles correspondantes et pourront bénéficier du régime indemnitaire afférant.

□ REGIME INDEMNITAIRE

• de fixer, conformément au nouveau protocole ADL signé le 6 juillet 2011, le montant des primes des métiers de niveaux 1, 2 et 3 comme suit :

Le régime indemnitaire des métiers de niveau 1 reste identique en montant, mais introduit une nouvelle indemnité, la prime régionale (article 111) :

	prime régionale (Av. acquis)	IAT indemnité d'administration et de technicité
	Montant /mois	taux
adjoint technique 2e classe	149,91	3,99
adjoint technique 1e classe	149,91	4,27
adjoint technique principal 2e classe	149,91	4,36

Les métiers de niveau 2 (second de cuisine, ouvrier polyvalent de maintenance, magasinier, agent d'entretien des textiles) seront progressivement revalorisés par une introduction de la prime régionale (article 111) selon l'échéancier suivant :

2012	prime régionale (Av. acquis)	IAT indemnité d'administration et de technicité
	Montant/ mois	taux
adjoint technique 1e classe	149,91	5,02
adjoint technique principal 2e classe	149,91	5,34
adjoint technique principal 1e classe	149,91	5,69

2013	prime régionale (Av. acquis)	IAT indemnité d'administration et de technicité
	Montant / mois	taux
adjoint technique 1e classe	149,91	5,29
adjoint technique principal 2e classe	149,91	5,74
adjoint technique principal 1e classe	149,91	6,22

2014	prime régionale (Av. acquis)	IAT indemnité d'administration et de technicité
	Montant / mois	taux
adjoint technique 1e classe	149,91	5,55
adjoint technique principal 2e classe	149,91	6,14
adjoint technique principal 1e classe	149,91	6,76

Diffusée le :

L'indemnité pour travaux dangereux insalubres, incommodes et salissants (I.T.D.I.S.) n'est plus versée pour les métiers de niveau 2.

Les métiers de niveau 3 concernent les agents de maîtrise qui interviennent dans les lycées, lorsqu'ils exercent des fonctions de responsables ouvriers et de chefs de cuisine. Leur régime indemnitaire se compose de l'indemnité d'administration et de technicité et l'indemnité d'exercice des missions.

2012	coefficients	
	IAT indemnité d'administration et de technicité	IEM indemnité d'exercice des missions
Agent de maîtrise	6,6	1,5
Agent de maîtrise principal	6,6	1,5

2013	coefficients	
	IAT indemnité d'administration et de technicité	IEM indemnité d'exercice des missions
Agent de maîtrise	6,8	1,5
Agent de maîtrise principal	6,8	1,5

Par ailleurs les agents contractuels employés sur l'année percevront une indemnité d'administration et de technicité de 75€ par mois.

☐ RECRUTEMENT SUR BESOINS OCCASIONNELS

- de prévoir :

- la poursuite de l'étude du patrimoine industriel du département du Calvados et de renouveler le contrat pour une durée de 15 mois ; ce projet faisant l'objet d'une subvention du Ministère de la Culture,

- dans le cadre du projet « ambassadeurs des métiers, de la formation professionnelle et de la VAE », la prolongation de la mission sur les 6 premiers mois de l'année 2012, pour mener à bien ce projet, avec une subvention de 26 000 € versée par le haut commissariat à la jeunesse,

- le recrutement d'un chargé de mission s'appuyant sur le cadre d'emploi d'attaché territorial, pour la mise en œuvre du volet communication relatif au projet « Atlantic Power Cluster »,

- des contrats de renfort au sein des différentes directions concernées (Direction des Finances, des Ressources Humaines, de la Formation Professionnelle notamment) pour la mise en œuvre de nouvelles solutions progicielles dans les différents domaines d'interventions régionales,

- d'imputer les dépenses qui résulteront des présentes dispositions sur les crédits ouverts à cet effet sur les chapitres 930, 932, 933 et 944 du Budget de la Région ;

Diffusée le :

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-105

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : évaluation des politiques publiques

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter sur l'AE de type AEMO @ZCA « Evaluation des services généraux » de 240 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 930, au titre du dossier 12ZCEVA « Evaluation AE », un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-106

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : promotion de la Région

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter sur l'AE de type AEMO « Sport de haut niveau » de 365 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 933, au titre du dossier « Actions pour le sport de haut niveau », un montant équivalent ; le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-107

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : aménagement du territoire

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'aménagement du territoire et du développement durable,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

- d'affecter sur l'AE de type SUB 5UCPCO « cotisations politiques territoriale et contractuelle », de 6 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 935, un dossier « 12UCOTISAF » d'un montant équivalent, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-108 bis

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : transports

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Pierre MOURARET, en charge des transports,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

* sur l'AE de type SUB 5QBFE « Exploitation » de 63 489 484 € votée pour 2012 sur le chapitre 938, les montants suivants :

- 57 420 094,57 € au titre du dossier 12QFECONV « Dessertes ferroviaires TER »,

- 1 637 000,00 € au titre du dossier 12QBFETAR « Tarifications TER »,

* sur l'AE de type AEMO 5QETU « Etudes communications » de 1 718 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 938, un montant de 15 000 € au titre du dossier 12QETUDE « Etudes dans le domaine des transports » pour des publicités d'annonces légales,

* sur l'AP de type SUB 5QBRR « Routes » de 200 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 908, un dossier 12QBRNA « Infrastructures routières nationales » d'un montant équivalent ;

• d'attribuer :

→ sur le chapitre 938 du Budget de la Région, à la SNCF :

- 57 420 094,57 € au titre de la contribution prévisionnelle TER 2012 prévue par la convention relative à l'organisation et au financement du service public de transport régional de voyageurs entre la Région Basse-Normandie et la SNCF.

La contribution prévisionnelle 2012 est composée d'acomptes mensuels constitués d'une part d'un montant identique à celui dû au titre du mois de décembre de l'année 2011 majoré de 3% et d'autre part d'un montant égal à 1/12^{ème} des sommes prévues pour les modifications d'offre ayant fait l'objet d'un avenant pour l'année N+1 et ayant reçu le visa de la MCEFT, non encore incorporées dans le forfait de charges C1. Ainsi, chaque acompte s'élève à un montant de 4 785 007,88 €. Ces acomptes seront modifiés dès lors que le devis prévisionnel 2012 sera approuvé par voie d'avenant et que l'échéancier de paiement prévisionnel aura été validé par la Mission de Contrôle Economique et Financière des Transports.

Diffusée le :

- 685 000 € au titre du produit tarifaire « Boos'ter »,
- 485 000 € au titre du produit tarifaire « Liber'ter »,
- 425 000 € au titre du produit tarifaire « Solidari'ter formation »,
- 42 000 € au titre du produit tarifaire « Passeport solidari'ter»,

→ sur le chapitre 908 du Budget de la Région, 200 000 € à la SAFER de Basse-Normandie, au titre des acquisitions foncières ;

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-109

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : aéroports, ports et activités maritimes

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Pierre MOURARET, en charge des transports,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

☐ **Offre aéroportuaire normande**

* sur l'AP de type SUB 5QATR « Travaux aéroports » de 1 850 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 908, un dossier 12QASYNDEI « Aéroports » d'un montant équivalent,

* sur l'AE de type SUB 5QAET « Etudes Aéroports » de 228 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 938, un dossier 12QASYNMIF « Aéroport de Deauville-Normandie » d'un montant équivalent ;

☐ **Ports de commerce**

* sur l'AP de type SUB 5KACOM « Ports de commerce » de 6 547 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 908, un dossier 12KSYNPNAI « Ports Normands Associés AP » d'un montant équivalent »,

* sur l'AE de type SUB 5KACOM « Ports de commerce » de 571 480 € votée pour 2012 sur le chapitre 938, un dossier de 546 480 € au titre du dossier 12KSYNPNAF « Ports Normands Associés »,

☐ **Sécurité maritime**

* sur l'AP de type SUB 5MLSEC « Sécurité maritime » de 100 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 909, un dossier 12MSECUMEI « Sécurité maritime » d'un montant de 76 250 €,

• d'attribuer, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, les subventions suivantes :

Diffusée le :

■ sur le chapitre 908 du Budget de la Région :

- 1 850 000 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie, pour l'année 2012,
- 6 547 000 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg - PNA, pour l'année 2012,

■ sur le chapitre 938 du Budget de la Région :

- 228 000 € au Syndicat Mixte de l'Aéroport de Deauville-Normandie, pour l'année 2012,
- 546 480 € au Syndicat Mixte Régional des Ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg – PNA, pour l'année 2012 ;

■ sur le chapitre 909 du Budget de la Région, une subvention de 76 250 € à la Société Nationale de Sauvetage en Mer, pour l'année 2012,

- de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-110

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : développement numérique du territoire

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique du territoire ainsi que des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

* sur l'AP de type SUB 5QNTIC « Soutien aux projets TIC » de 26 205 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 905, les dossiers suivants :

- 24 000 000 € au titre du dossier 12QNHDBNI « Haut débit »,
- 200 000 € au titre du dossier 12QNSNUMCI « Service Numérique Citoyen »,
- 35 000 € au titre du dossier 12QNINNI « Innovation Numérique Normande »,
- 1 400 000 € au titre du dossier 12QNZNMI « Soutien AAP ZNM Phase 2 »,
- 570 000 € au titre du dossier 12QNFEDERI « FEDER - TELESANTE » ;

* sur l'AP de type MO 5QNNUM « Soutien aux projets Usage Numérique » de 75 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 905, les dossiers suivants :

- 50 000 € au titre du dossier 12QNPLAI « Plateforme Usage Numérique »,
- 15 000 € au titre du dossier 12QNINMOI « Innovation Numérique Normande »,
- 10 000 € au titre du dossier 12QNCOMI « Communication » ;

* sur l'AP de type MO 5QNVIK « Réseau Régional VIKMAN » de 300 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 905, un dossier 12QNVIK5I « Réseau Régional Vikman » d'un montant équivalent ;

* sur l'AE de type SUB 5QNTIC « Soutien aux projets TIC » de 1 060 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 935, les dossiers suivants :

- 400 000 € au titre du dossier 12QNEPNBNF « Espaces Publics Numériques »,
- 200 000 € au titre du dossier 12QNSNUMCF « Service numérique au citoyen »,
- 220 000 € au titre du dossier 12QNUSANF « Projets usages Num » ;
- 240 000 € au titre du dossier 12QNZNMF « Soutien projet ZNM »,

Diffusée le :

* sur l'AE de type MO 5QNNUM « Soutien aux projets usage numérique 2012 » de 190 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 935, un dossier 12QNTELEF « TELEFORMATION » d'un montant équivalent ;

* sur l'AE de type MO 5QNTIC « Soutien aux projets TIC 2012 » de 200 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 935, les dossiers suivants :

- 50 000 € au titre du dossier 12QNCREPNF « CR EPN»,
- 60 000 € au titre du dossier 12QNUSAGMO « SERV NUM CITOY – PTRATIQUES CULTURELLES»,
- 90 000 € au titre du dossier 12QNINNF « Innovation Numérique Normande»

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-111

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : éducation et enseignement supérieur

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Corinne FÉRET en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

□ **« Moyens des lycées »**

* sur l'AE de type SUB 5LDOT « Dotations de fonctionnement des EPLE » de 29 705 400 € votée pour 2012, sur le chapitre 932, les montants suivants :

- 21 617 263 € au titre du dossier 12LDOTAF « Fonctionnement des établissements publics »,
- 8 088 137 € au titre du dossier 12LFORFAIF « Forfait d'externat des lycées privés »,

* sur l'AP de type SUB 5LEQU « Equipements des lycées » de 5 138 737 € votée pour 2012, sur le chapitre 902, les montants suivants :

- 2 856 250 € au titre du dossier 12LEQPEDAI « Equipements pédagogiques dans les EPLE »,
- 782 487 € au titre du dossier 12LEQUSGLI « Equipements du service général des lycées »,
- 1 500 000 € au titre du dossier 12LPRIVEI « Equipements des lycées privés » ;

□ **Politique éducative**

* sur l'AE de type SUB 5LPOL « Politique éducative » de 2 369 870 € votée pour 2012, sur le chapitre 932, les montants suivants :

- 900 000 € au titre du dossier 12LBOITEF « Boîtes à outils – tenues professionnelles - EPI »,
- 303 800 € au titre du dossier 12LFSRF « Fonds social régional »,
- 350 000 € au titre du dossier 12LMOBILIF « Bourses de mobilité »,
- 65 170 € au titre du dossier 12LMEMORIF « Mémorial »,
- 750 900 € au titre du dossier 12LBUDPARF « Budget participatif »,

Diffusée le :

* sur l'AE de type MO 5LPOL « Politique éducative » de 2 100 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 932, un dossier 12LCARTEF « Cart@too 15-20 marché d'assistance », d'un montant équivalent ;

* sur l'AP de type SUB 5LPOL « Politique éducative » de 362 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 902, un dossier 12LENTI « Espaces numériques de travail », d'un montant équivalent ;

□ **Sanitaire et social**

* sur l'AP de type MO 5EFLMD « Financement investissements réforme LMD » de 127 500 € votée pour 2012, sur le chapitre 901, un dossier 12ESLMDI « Equipement réforme LMD » d'un montant équivalent,

* sur l'AE de type SUB 5EFSS « Financement des étudiants et des établissements de formations sanitaires et sociales » de 25 092 520 € votée pour 2012, sur le chapitre 931, les montants suivants :

- 3 268 000 € au titre du dossier 12ESBOURSF « Bourses »,
- 1 678 000 € au titre du dossier 12ESGRATUF « Gratuité des études »,
- 20 146 520 € au titre du dossier 12ESECOLF « Financement des écoles et instituts de formations »,

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'individualisation et/ou à l'affectation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-112

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : jeunesse, sports et vie associative

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Marie-Jeanne GOBERT en charge de la jeunesse, du sport et de la vie associative,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AP de type SUB 5GEQUI « Amélioration des équipements sportifs » de 6 500 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 903, un montant de 4 500 000 € au titre du dossier 12GCHRSN,

• d'attribuer sur le chapitre 933 du Budget de la Région pour 2012 les subventions suivantes :

- 2 641 739 € au GIP JEM Normandie 2014 pour l'organisation des Jeux Equestres Mondiaux,
- 40 859 € au Centre Sportif de Normandie pour la participation de la Région à la structure de reprise du CREPS d'Houlgate ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou aux individualisations des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes, et notamment les conventions, utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-113

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : l'Europe et l'International

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Alain TOURRET, en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière :

- sur l'AP de type MO 5YAEROIN « Divers Investissement Europe International » de 12 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 900, un dossier 12YADEPINV « Dépenses diverses DAERI en investissement » d'un montant équivalent,

- sur l'AE de type MO 5YAMO « Europe Actions Diverses » de 998 741 € votée pour 2012 sur le chapitre 930, un dossier 12YA « Dépenses Relations Internationales » d'un montant équivalent ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou l'individualisation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-114

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : Tourisme

- - - - -

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Alain TOURRET, en charge des coopérations internationales et interrégionales, du tourisme et de la réunification,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPART, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE de type SUB 5TI « Promotion Touristique Régionale » de 2 280 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 939, un dossier 12TIMAGE « Image de la Normandie » d'un montant équivalent ;

• d'attribuer, sur le chapitre 939 du budget de la Région, une subvention de 2 280 000 € au Comité Régional du Tourisme de Normandie, pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2012 ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou à l'individualisation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-115

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la Formation et de la Politique de l'Emploi,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE de type SUB 5JAIC « Indemnités compensatrices versées aux employeurs d'apprentis » de 22 500 000 € votée pour 2012 sur le chapitre 931, un dossier 12JAE « Indemnités aux employeurs d'apprentis » d'un montant équivalent ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou à l'individualisation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-116

sur le Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2012 : Recherche, Innovation, Pôles et Filières

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Léone BESNARD, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Sophie GAUGAIN, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Véronique LOUWAGIE, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD ayant donné pouvoir à Jean-Louis VALENTIN,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu le Président Laurent BEAUVAIS,

Après en avoir délibéré,

• **DECIDE**, par 30 voix pour, 11 contre (Joël BRUNEAU, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Florence MAZIER, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY),

• d'affecter, le Conseil Régional reprenant ponctuellement sa compétence en la matière, sur l'AE de type SUB 5RFRI « Fonds Régional de Recherche et d'Innovation » de 10 118 105 € votée pour 2012 sur le chapitre 939, les dossiers suivants :

- un dossier 12RMIRIAFO « Fonctionnement de l'EPL MIRIADE » d'un montant de 1 620 000 €,

- un dossier 12RMIRIADF « MIRIADE (ICRDT) » d'un montant de 580 000 € ;

• d'attribuer, sur le chapitre 939 du budget de la Région, à la MIRIADE :

- 1 620 000 €, au titre du fonctionnement de l'année 2012,

- 580 000 €, pour les subventions Impulsion-Conseil qui seront attribuées sur l'exercice 2012 ;

• de confirmer la délégation de compétence accordée à la Commission Permanente pour procéder à l'affectation et/ou à l'individualisation des crédits ;

• d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

**DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL**

N° 11-117

sur le développement durable : pour un habitat solidaire et durable

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURET,
Philippe AUGIER,
Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Joël BRUNEAU,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Brigitte LUYPAERT,
Véronique LOUWAGIE,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN.

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique des territoires ainsi que des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter les modalités complémentaires d'intervention de la Région concernant la politique régionale pour *un Habitat Solidaire et Durable* approuvée par délibération n° 11-40 du 23 juin 2011, telles que détaillées en annexes 3 à 6 ;

- de compléter les annexes de la délibération n°11-40 du 23 juin 2011 en ajoutant les alinéas suivants :

- en fin de l'article 1.3 de l'annexe 2 relative au dispositif « 400 rénovations BBC d'habitations sur tout le territoire » : « L'aide régionale sera affectée en priorité au montant des travaux non éligibles aux crédits d'impôts. »,
- aux « Modalités d'attribution » de l'annexe 3 relative au dispositif FORES : « Ce dispositif est exclu du régime général des subventions d'investissement attribuées par le Conseil régional de Basse-Normandie » ;

- d'approuver :

- la convention de partenariat avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) (annexe 1),
- la convention de partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment - Basse Normandie, la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Basse-Normandie, la Fédération Ouest des SCOP BTP et le Conseil régional de l'Ordre des Architectes (annexe 2),
- la convention type avec les « Rénovateurs BBC Basse-Normandie » (annexe 4),
- la convention type au titre du dispositif « FORES » (annexe 7) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- les deux conventions de partenariat annexées,

- les conventions élaborées sur la base des conventions type « Rénovateur BBC Basse-Normandie » et « FORES »,
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions ;

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-118

**sur l'environnement : lutter contre les changements climatiques – appel à projets
« Efficacité énergétique des bâtiments en Basse-Normandie » – cahier des charges
Défi'Bat 2012**

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Joël BRUNEAU,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Brigitte LUYPART,
Véronique LOUWAGIE,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN.

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique des territoires ainsi que des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'adopter le cahier des charges relatif à l'appel à projets « Défi'Bat 2012 » joint en annexe,

- d'acter sa mise en œuvre pour les dossiers reçus entre le 1^{er} janvier et le 26 octobre 2012. Toutefois, les dossiers reçus fin 2011 (après la date limite d'envoi pour le second jury) sur la base de l'ancien cahier des charges pourront être pris en compte par le nouvel appel à projets, dans la mesure où ils répondront aux exigences du cahier des charges 2012 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-119

sur les finances : paradis fiscaux – exigences de la Région envers ses partenaires bancaires en matière de transparence financière

Réunion du JEUDI 15 DECEMBRE 2011

Réuni le jeudi 15 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Jean-Karl DESCHAMPS, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Frédérique HEURGUIER, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Clara OSADTCHY, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE ayant donné pouvoir à Alain TOURRET,
Philippe AUGIER,
Léone BESNARD ayant donné pouvoir à Frédérique HEURGUIER,
Annie BIHEL ayant donné pouvoir à Vincent LOUVET,
Joël BRUNEAU,
Anne-Marie COUSIN,
Bertrand DENIAUD,
François DIGARD,
Arnaud FONTAINE ayant donné pouvoir à Corinne FÉRET,
Sophie GAUGAIN,
Marie-Jeanne GOBERT,
Jean-Pierre GODEFROY ayant donné pouvoir à Sylvie DELAUNAY,
Muriel JOZEAU-MARIGNÉ ayant donné pouvoir à Alain CIVILISE,
Jean-Marc LEFRANC,
Dominique LEFRANCOIS ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Brigitte LUYPAERT,
Véronique LOUWAGIE,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Valérie NOUVEL,
Laurent SODINI ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Josiane TOMASETTO,
Jean-Louis VALENTIN.

Diffusée le :

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

- de demander à ses partenaires bancaires et financiers :
 - ✓ une pleine transparence ;
 - ✓ dans le cadre des procédures de sélection des établissements bancaires et financiers, auprès desquels pourrait être contractée une ligne de trésorerie ou un emprunt bancaire, ou à qui serait confié un rôle d'arrangeur au titre d'une émission obligataire ou un rôle d'établissement contrepartie pour une opération de gestion de dette :
 - des précisions sur leur situation ou celle des entités dans lesquels ils possèdent une participation majoritaire au regard de la liste des Etats et territoires non coopératifs, telle que définie par arrêté ministériel chaque année au 1^{er} janvier, en application de deuxième alinéa du paragraphe 1 de l'article 238-0 A du Code Général des Impôts ;
 - la présentation des procédures et outils dont ils se sont dotés pour lutter contre le blanchiment, la corruption et la fraude fiscale ;
- de prendre en compte ces éléments dans le choix de l'établissement à retenir ;
- de refuser, dès que la réglementation applicable à l'achat de prestations de services financiers en ouvrira la possibilité, de prendre en considération les offres ou les propositions de services présentées par des organismes bancaires ou financiers qui, pour l'application du précédent alinéa, ont déclaré exercer eux-mêmes ou par un organisme dont ils détiennent une participation majoritaire, une activité dans les états ou territoires figurant sur la liste prévue à l'article 238-0 A du Code Général des Impôts ;
- de demander aux établissements avec lesquels il aura contracté, en application de la présente délibération, de présenter annuellement, au plus tard six mois après la reddition de leurs comptes annuels, un état, pays par pays, portant information :
 - de la raison sociale sous laquelle eux-mêmes, ou les établissements dans lesquels ils possèdent une participation majoritaire, opèrent ;
 - du chiffre d'affaires et du résultat d'exercice enregistrés ;
 - des effectifs employés ;
 - des impôts et taxes versés aux autorités publiques locales, dans le cadre des lois fiscales en vigueur.

Diffusée le :

- de demander que l'ensemble de ces éléments fasse l'objet d'une communication annuelle de l'exécutif à la Commission des Finances qui assurera le suivi des éléments fournis par les partenaires bancaires et financiers ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-120

sur le développement économique : Charte Régionale pour l'Innovation et le Développement de l'Economie Stratégique (CRIDES) – Pour un Schéma Régional de Développement Economique – 2^{ème} génération

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Joël BRUNEAU ayant donné pouvoir à Sophie GAUGAIN,
Pascale CAUCHY ayant donné pouvoir à Sylvie ERRARD,
Anne-Marie COUSIN,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 12 décembre 2011,

Après avoir entendu M. Laurent SODINI, en charge de l'Economie,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver le document de travail relatif à la Charte Régionale pour l'Innovation et le Développement de l'Economie Stratégique (CRIDES), « pour un Schéma Régional de Développement Economique – 2^{ème} génération », joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-121

sur l'environnement : ECOVIA, l'innovation verte en Basse-Normandie

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Jean-Karl DESCHAMPS en charge de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité moins 15 abstentions (Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Didier VERGY, Valérie NOUVEL),

- d'approuver la mise en place du dispositif ECOVIA qui concrétise l'action de la Région pour une transition économique, écologique et sociale par l'innovation dans une approche stratégique, globale et citoyenne ; et dont les éléments du dispositif sont présentés en annexe,

- de donner délégation à la Commission Permanente pour définir les modalités précises de mise en œuvre et d'animation d'ECOVIA,

- d'approuver l'intégration du dispositif ECOVIA à l'Agenda 21 régional,

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-122

**sur la mer et le littoral : programme communautaire – Programme INTERREG IV B –
Projet Atlantic Power Cluster**

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Brigitte LUYPART, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURET, Stéphane TRAVERTE, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Pierre MOURARET en charge des transports,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la participation de la Région au projet Atlantic Power Cluster, inscrit dans le programme Interreg IV B Espace Atlantique,

- d'affecter sur l'AE de type SUB 5MLPCO « Programme communautaire mer et littoral » de 200 000 € votée pour 2012, sur le chapitre 939, un dossier 12MPGCOMMF « Programme Communautaire AE » d'un montant de 180 000 € ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention de partenariat régional pour le projet ATLANTIC POWER CLUSTER du programme INTERREG IV B Espace Atlantique, jointe en annexe ;
- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-123

**sur la santé et les territoires : convention « Santé et territoires » entre la Région,
l'Agence Régionale de Santé et l'Etat**

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Frédérique HEURGUIER, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Alain TOURRET, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique des territoires ainsi que des solidarités et de l'habitat,

Diffusée le :

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la convention – cadre « Santé et territoires » entre l'Etat, l'Agence Régional de Santé et la Région Basse-Normandie pour 2012-2014 (jointe en annexe) ;
- d'autoriser le Président à signer la convention et tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-124

sur le foncier : renouvellement de la convention entre la Région et l'EPFN pour 2012-2014 –Friches, restructuration de l'habitat, minoration foncière, observatoire foncier

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Vincent LOUVET, en charge du développement numérique des territoires ainsi que des solidarités et de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

- d'adopter les modalités d'intervention de la Région concernant la politique régionale en matière de foncier telles que détaillées dans la convention présentée en annexe ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour valider les conventions spécifiques liées à la mise en œuvre de cette convention foncière,
- d'autoriser le Président à signer :
 - la convention de partenariat avec l'EPF de Normandie 2012-2014
 - tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-125

sur l'enseignement supérieur : avenant au contrat d'objectifs relatif à l'Université Numérique en Régions Haute et Basse-Normandie du 18 décembre 2009 (prolongation)

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Corinne FERET en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2012, de l'avenant n° 1 au Contrat d'objectifs relatif à l'Université Numérique en Régions – Réseau Universitaire Numérique Normand « UNR-RUNN » joint en annexe,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les avenants ultérieurs,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant au contrat d'objectifs et tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-126

sur l'agriculture : modification des régimes d'aide liés au contrat de transmission agricole et au reboisement des peuplements forestiers pauvres

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu M. François DUFOUR, en charge de l'Agriculture,

Vu la délibération n° 10-116 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité moins 15 abstentions (Joël BRUNEAU, Bertrand DENIAUD, François DIGARD, Sophie GAUGAIN, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Véronique LOUWAGIE, Brigitte LUYPAERT, Florence MAZIER, Jean-Louis VALENTIN, Philippe AUGIER, Anne-Marie COUSIN, Didier VERGY, Valérie NOUVEL),

- d'approuver :

→ les modifications :

- du régime d'aide pour le reboisement des peuplements forestiers pauvres, conformément à l'annexe 1 jointe,
- du dispositif du contrat de transmission, conformément aux annexes 2a, 2b et 2c jointes,
- du dispositif d'aide à la location des terres, conformément à l'annexe 3 jointe ;

→ le principe selon lequel les documents figurant en annexes 1, 2 et 3 de la présente délibération remplacent l'annexe 1 relative au contrat de transmission, l'annexe 2 relative à l'aide à la location des terres et l'annexe 16 relative à l'aide au reboisement des peuplements forestiers pauvres adoptées par la délibération n° 10-116 de l'Assemblée Plénière du 17 décembre 2010 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

Diffusée le :

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-127

sur la formation tout au long de la vie : Fonds Social Européen – Abondement de la convention de subvention globale

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Yanic SOUBIEN, en charge de la formation et de la politique de l'emploi,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de subvention globale portant abondement financier, conformément au plan de financement figurant en annexe 1,
- de déléguer à la Commission Permanente le soin de procéder aux ajustements de la subvention globale pour ce qui concerne le descriptif des dispositifs cofinancés ainsi que la répartition par année, par axe et par dispositifs des financements FSE et Région,
- de prévoir l'inscription au titre du Budget Primitif de la Région pour les exercices 2012 et 2013 des crédits nécessaires en contrepartie de l'allocation du FSE.
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-128

sur la recherche et l'innovation : modification des dispositifs actuels de soutien à la Recherche

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu M. Laurent BEAUVAIS, Président au Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

- d'approuver l'ouverture du dispositif de cofinancement de Projets Nationaux au Programme Investissements d'Avenir ainsi que les modalités d'intervention de la Région, conformément à l'annexe 1 jointe ;

- d'adopter les règlements modifiés – règlements d'attribution 2012 ci-après :

- soutien aux projets émergents, conformément à l'annexe 2 ;
- soutien aux jeunes chercheurs, allocations doctorales financées à 100 %, conformément à l'annexe 3 ;
- dispositif de retour des jeunes chercheurs partis à l'étranger, conformément à l'annexe 4 ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-129

sur les marchés : informations sur les marchés publics et accords-cadres du 1^{er} août 2011 au 30 septembre 2011

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les marchés publics et accords-cadres conclus du 1^{er} août 2011 au 30 septembre 2011, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 11-130

sur les actions en justice : information sur les actions en justice de la Région du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011

Réunion du VENDREDI 16 DECEMBRE 2011

Réuni le vendredi 16 DECEMBRE 2011, à partir de 9 H 40, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Joël BRUNEAU, Pascale CAUCHY, Jean CHATELAIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Sylvie DELAUNAY, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FÉRET, Arnaud FONTAINE, Sophie GAUGAIN, Jean-Pierre GODEFROY, Muriel JOZEAU-MARIGNÉ, Jean-Marc LEFRANC, Dominique LEFRANCOIS, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Florence MAZIER, Pierre MOURARET, Valérie NOUVEL, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Annie ANNE,
Raphaël CHAUVOIS ayant donné pouvoir à Arnaud FONTAINE,
Marie-Jeanne GOBERT ayant donné pouvoir à Jean CHATELAIS,
Frédérique HEURGUIER ayant donné pouvoir à Stéphane TRAVERT,
Véronique LOUWAGIE ayant donné pouvoir à François DIGARD,
Brigitte LUYPAERT ayant donné pouvoir à Christian LEMARCHAND,
Mickaël MARIE ayant donné pouvoir à Marine LEMASSON,
Hélène MIALON-BURGAT ayant donné pouvoir à Gaëlle PIOLINE,
Clara OSADTCHY ayant donné pouvoir à Yanic SOUBIEN,
Jean-Louis VALENTIN ayant donné pouvoir à Florence MAZIER,
Josiane TOMASETTO,
Alain TOURRET,
Didier VERGY ayant donné pouvoir à Jean-Marc LEFRANC.

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Diffusée le :

Après avoir entendu Gaëlle PIOLINE, en charge de l'administration générale, des finances et du personnel,

Après en avoir délibéré,

• **DONNE ACTE**, au Président du Conseil Régional, des informations sur les actions en justice de la Région du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011, conformément à l'annexe jointe.

Pour le Président du Conseil Régional
et par délégation,
Le Directeur Général des Services,

Rémy SUEUR